

■ **Ros-Tan Suisse SA**, à Neuchâtel, sous-traitance à l'égard de donneurs d'ordres, etc. (FOSC du 16.01.2002, p. 10).
Procuration collective à deux avec un administrateur ou un directeur a été conférée à Stauffer Olivier, de Röthenbach im Emmental, à Chézard-Saint-Martin,
Journal no 505 du 20.02.2004
(02143154 / CH-645.1.002.321-8)